

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura**

Band (Jahr): - **(1985)**

Heft 12: **Initiative "pour le droit à la vie"**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— INITIATIVE « pour le droit à la vie » —

BULLETIN D'INFORMATION DU BUREAU DE LA CONDITION FÉMININE (BCF) DE LA RÉPUBLIQUE  
ET CANTON DU JURA — 19, RUE DES MOULINS — 2800 DELÉMONT

## Une initiative... difficile

*La discussion autour de l'initiative dite "Pour le droit à la vie" est délicate, et difficile. Dans le cadre de la commission du BCF, nous nous y sommes engagées pourtant. Nous avons examiné ce projet le plus objectivement possible, nous l'avons traité avec beaucoup de respect et de compréhension pour toutes les questions qu'il suscite. Nous avons décidé de présenter cette initiative et, les conclusions auxquelles nous sommes arrivées, nous avons voulu les dire : le sujet est trop important pour être abandonné au silence.*

*Nous n'avons pas abordé l'initiative, dans notre dossier, sous l'aspect moral, pourtant plusieurs d'entre nous travaillent activement dans leur église : car c'est une chose d'adhérer personnellement à une idée philosophique, à une religion, à une vision du monde, mais c'en est une autre de les imposer à son prochain par le moyen des lois.*

*Si nous n'avons pas développé la question morale du droit à la vie dans les pages qui suivent c'est surtout aussi parce qu'il nous paraît, qu'en ce sens, l'initiative est un leurre ! Le titre de l'initiative ne correspond pas à son contenu. Au contraire, certaines de ses conséquences peuvent aller à l'encontre du*



*droit à la vie.*

*Il nous a donc semblé plus opportun d'attirer votre attention sur ces conséquences-là.*

*Interdire, simplement, l'avortement, ce n'est pas assurer le droit à la vie ! Interdire certains moyens contraceptifs, encore moins.*

*En vous présentant ce dossier consacré à l'initiative dite "Pour le droit à la vie", notre but n'est pas de nous immiscer dans les consciences. Notre but est d'informer des conséquences que l'acceptation d'une telle initiative peut provoquer.*

*Nous souhaitons que vous examiniez ce dossier et que vous receviez nos conclusions dans le même esprit de compréhension dans lequel elles furent élaborées.*

Marie-Josèphe Lachat

### SOMMAIRE

	pages
- Editorial	1
- Initiative "Pour le droit à la vie"	2- 7
- Documentation du BCF	8
- Centre de liaison	9-10
- BCF : Activités passées... ... et futures	11-15 16